

UFCV

animation territoriale

Projet Pédagogique *Mercredi Lompret*

Du 02/09/2026 au 30/06/2027



Directrice: Lepez Elise

Téléphone: 07.59.96.49.23

Adresse mail: elise.lepez@ufcv.fr


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sommaire

- **01 Introduction** *p03*
 - 1.2 Présentation de la commune
 - 1.3 Présentation de l'ufcv
 - 1.4 Effectif prévisionnel
- **02 Caractéristiques du public** *p05*
 - 1.2 La thématique
- **03 Les objectifs** *p07*
 - 3.2 Les objectifs de notre projet
- **04 Fonctionnement de l'accueil** *p10*
 - 4.2 Journée type
 - 4.3 Les repas
 - 4.4 Les accueils
 - 4.5 Organisation des activités
 - 4.6 Planning type
 - 4.7 Moyen budgétaire
 - 4.8 Communication
- **05 L'équipe encadrante** *p14*
 - 5.2 Le rôle de chacun
 - 5.3 Les réunions
 - 5.4 Règles et cadres
 - 5.5 Sécurité et santé
 - 5.6 L'accueil de l'enfant en situation de handicap
- **06 Evaluation** *p21*

1.1 Introduction

L'UFCV propose ses services pendant les vacances, les accueils seront ouverts du lundi au vendredi de 9h à 17h. Les enfants peuvent être accueillis à partir de 7h30 en garderie et au soir jusqu'à 18h30.

En faisant appel à UFCV pour la mise en place de ces différents services, nous respectons le fonctionnement des accueils existant tout en ajoutant une qualité pédagogique, une plus-value. Notre but est de changer la vision des accueils et montrer que nous ne sommes pas une simple garderie.

L'équipe d'animation se chargera d'animer chaque temps de la journée et de créer un planning adapté.

Les animateurs feront aussi attention aux besoins des enfants et adapteront leurs propositions si nécessaire afin de les rendre acteurs, de respecter leur rythme.

Ce projet pédagogique est en lien avec le PEDT de la ville et du projet éducatif. Il est à destination des équipes, des familles et des élus.

Il est basé sur le respect et le vivre ensemble. Nous veillerons à la communication, à la bienveillance, au respect des autres et du matériel, des locaux et du personnel.

Ce projet pédagogique sera le fil rouge de ces vacances. Il se veut adaptable, évolutif et évaluable selon le territoire, la période et le public.

1.2 Présentation de la commune

Le centre de loisirs du mercredi est situé dans la commune de Lompret, dans le département du Nord, en région Hauts-de-France. Lompret est une commune à taille humaine, située à proximité de la métropole lilloise, qui offre un environnement calme et agréable, particulièrement adapté à l'accueil des enfants.

La commune dispose de différents espaces permettant de proposer des activités variées aux enfants, notamment des espaces extérieurs, des équipements communaux et des lieux favorisant les activités sportives, culturelles et de loisirs. Son environnement permet également de sensibiliser les enfants à leur cadre de vie, à la nature et à la vie collective au sein de la commune.

1.3 Présentation de l'UFCV

L'UFCV est fondée en 1907, c'est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif.

Nous avons pour but de susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle ou sociale. Des actions de formation et d'insertion sont mises en place tout au long de l'année.

Depuis plus de 100 ans, l'UFCV s'engage au service des enfants et des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes en précarité sociale et professionnelle.

Les formations proposées :

BAFA

BAFD

Animation Territoriale

Séjour de vacances pour les enfants et les jeunes

Formation professionnelle et insertion professionnelle

Service civique

1.4 Effectif Prévisionnel

Pour ces mercredis, nous prévoyons d'accueillir environ 50 enfants âgés de 3 à 12 ans. Cet accueil se fera dans les locaux de Lompret au 52 rue de l'église à LOMPRET

2.1 Caractéristiques du public

Tranches d'âge	Besoins physique	Besoins affectifs	Besoins psychologique	Activités
3/5 ans	• Bien se reposer (nuit + sieste) • Bien se nourrir (4 repas important) • Bonne hygiène (propre et au chaud)	• Câlin • Sécurité • Besoins de sa maman, d'un repère • L'amour, beaucoup d'attention	• Age du « non » et du « je » • Besoin d'un cadre • Observateur et curieux • Inconscient du danger • Être à l'écoute	Activités courtes (30 min max) Petits jeux courts Proposer plusieurs petites activités Activités manuelles simple Favoriser les jeux de motricité
6/8 ans	• Bien se reposer • Bien se nourrir • Bonne hygiène	• Affection • Sécurité • Être consolé • Confiance • L'amour	• Curieux et naïf • Besoin d'explications • Besoin de responsabilité	Activités pas trop longue (45 min max) Possibilité de commencer les jeux de mémoires Jeux sportifs Utiliser des techniques plus élaborées et nouvelles
9/12 ans	• Bien se reposer • Bien se nourrir • Bonne hygiène	• Attention • Premiers amours au centre • Recherche d'identité • Amour	• S'affirmer • Regard des autres • Maturité • Autonomie • A ses propres opinions	Jeux pouvant durer jusqu'à une heure Jeux plus compliqués comme des jeux de pistes et des jeux de réflexions

2.2 La thématique



Les apprentis sorcier de l'automne



Durant cette période, les enfants seront plongés dans un univers fantastique autour de la magie, de l'automne et d'Halloween. Ils deviendront de véritables « apprentis sorciers ».

À travers différentes activités adaptées à leur âge, les enfants pourront développer leur imaginaire et leur créativité.

L'objectif sera de créer un univers ludique et immersif dans lequel chaque enfant pourra explorer, créer, réfléchir et s'amuser, tout en découvrant les couleurs, les éléments et l'ambiance propres à la saison automnale.



3.1 Les objectifs

L'UFCV

L'association UFCV possède un projet éducatif regroupant toutes les valeurs qui lui importent. Dans le respect des principes de laïcité et de pluralisme, l'UFCV agit prioritairement pour :

Combattre toute forme de sectarisme et d'exclusion et porter attention aux personnes les plus défavorisées ou fragilisées.

Favoriser la création de liens entre les générations et le développement d'actions de solidarité.

Accompagner les personnes dans leur droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.

Donner les moyens à chacun d'être acteur de sa vie et de se réaliser en agissant pour les autres.

Encourager la prise de responsabilités, le sens critique, et l'engagement volontaire et bénévole.

C'est dans ce cadre de valeurs que doivent être comprises les intentions qui guident ce projet éducatif :

Éduquer ensemble, c'est garantir la coordination d'une communauté de partenaires, d'un réseau au sein duquel la personne sera active de son parcours d'apprentissage tout au long de la vie. C'est également défendre et promouvoir l'éducation populaire comme mode d'intervention à fois pour des actions éducatives auprès de la personne mais également comme mode de coordination de projets et de réseaux.

S'adapter et rester en mouvement, c'est permettre à la personne d'évoluer dans un cadre garantissant son intégrité au sein du groupe ainsi qu'une équité de considération et de traitement. C'est également permettre à toutes et tous, sans discrimination, d'accéder à la participation sociale, à la prise de responsabilité et à la parole. C'est enfin mettre en œuvre les conditions pour que les dispositifs animés et coordonnés par l'UFCV soient respectueux de l'environnement. Les dispositifs et méthodes ainsi mis en œuvre sont évalués régulièrement afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Libérer et développer le pouvoir d'agir, c'est utiliser les notions de cadre et d'interdit pour délimiter un espace de liberté et de possibles, donner confiance à la personne et lui permettre de s'exprimer pleinement. La personne acquiert de l'autonomie et se réalise par des apprentissages basés sur la pratique, les erreurs, les réussites et l'expérience partagées.

Enchanter l'éducation, c'est investir tous les possibles en mettant les temps et les espaces à contribution dans les projets pédagogiques, par une adaptation permanente en fonction des contextes dans lesquels la personne évolue. C'est ainsi que la surprise, la variété et l'exploration suscitent la curiosité et l'envie d'apprendre. L'UFCV accompagne la personne dans des situations de coopération et convoque l'imaginaire pour grandir et s'émanciper.

Notre Finalité :

L'enfant Acteur de ses Vacances

L'enfant Curieux des Autres

L'Individu dans le Collectif

3.2 Les objectifs de notre projet

FINALITÉ	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNEL	MOYEN
Favoriser l'épanouissement, le bien-être et la citoyenneté de l'enfant.	Travailler l'autonomie de l'enfant	- Permettre à l'enfant de réaliser seul les actes de la vie quotidienne. - Favoriser la prise d'initiative dans les activités. - Responsabiliser l'enfant dans ses choix.	- Mise en place de responsabilités (rangement, distribution du matériel...). - Temps de choix d'activités. - Accompagnement adapté selon l'âge sans faire à la place de l'enfant.
	Développer l'entraide et la solidarité.	- Encourager les comportements d'entraide. - Favoriser l'écoute et le respect des autres. - Développer l'esprit d'équipe.	- Jeux coopératifs. - Activités en petits groupes. - Mise en place de temps d'échanges et de parole. - Valorisation des comportements solidaires.
	Sensibiliser au respect de l'environnement et des locaux.	- Participer au rangement du matériel et des espaces. - Respecter les lieux de vie et le matériel. - Adopter des gestes écoresponsables.	- Mise en place de temps de rangement quotidiens. - Affichage des règles de vie. - Responsabilités tournantes dans les groupes.

4.1 *Fonctionnement de l'accueil*

Lors des mercredis récréatifs, l'accueil des enfants fonctionne en demi-journée, avec la possibilité pour les familles de bénéficier d'un temps de garderie le matin et le midi.

La garderie du matin est proposée de **8h00 à 9h00**. Ce temps permet aux enfants d'arriver progressivement et de commencer leur journée à leur rythme. Des jeux libres et jeux de table seront mis à leur disposition afin que chacun puisse choisir une activité selon ses envies et ses besoins. Ce temps calme permet également aux enfants de retrouver leurs camarades, d'échanger et de créer progressivement du lien avec l'équipe d'animation.

De 9h00 à 9h30, un temps d'accueil échelonné est prévu. Les animateurs veillent à accueillir chaque enfant et à assurer une transition agréable entre l'arrivée et le début des activités.

De **9h30 à 12h00**, les enfants participent aux différentes activités proposées par l'équipe d'animation. Chaque matin, deux domaines d'activités différents pourront être proposés afin de permettre aux enfants de découvrir différentes pratiques et de répondre aux différents besoins et envies de chacun. Selon les projets et les envies du groupe, ce fonctionnement pourra également être remplacé par un grand jeu, permettant de mobiliser plusieurs compétences et de favoriser la coopération entre les enfants.

À **12h00**, un temps d'accueil est prévu pour permettre aux parents de venir récupérer leur enfant. Une garderie du midi est également proposée de **12h00 à 12h30** pour les familles qui en ont besoin.

Sur l'ensemble des temps de garderie, des jeux de table et activités libres seront proposés. L'objectif est de permettre à chaque enfant de trouver sa place, de choisir une activité qui lui correspond et de profiter d'un temps de loisirs dans un environnement calme et sécurisant. L'organisation des mercredis vise ainsi à proposer un équilibre entre temps libres, activités encadrées, découvertes et moments collectifs, tout en respectant le rythme et les besoins de chaque enfant.

4.2 Journée type



4.4 Les accueils

Lors de l'accueil des enfants, différentes activités libres sont proposées sur les tables afin de leur permettre de commencer la journée en douceur. Un temps d'accueil collectif suivra.

Ensuite, chaque animateur rejoindra sa salle pour présenter aux enfants, de manière ludique, le déroulement de la journée.

En fin de matinée, l'accueil sera plus calme. Un temps de bilan permettra aux enfants de revenir sur les moments forts vécus. Ce moment sera suivi de chants ou de lectures d'histoires pour clôturer la matinée en douceur.

4.5 Organisation des activités

Nous demandons une variété d'activités. Au minimum 2 domaines d'activité seront mis en place par jour.

Pour apporter une dynamique les enfants seront amenés à participer à différents activités avec différentes tranches d'âges.

4.6 Planning Type

**MERCREDIS LOMPRET**
GROUPE DES 2-5 ANS

LES APPRENTIS SORCIERS
DE L'AUTOMNE



02/09/2026 Jeux de connaissances — Jeux musicaux	09/09/2026 Décore ta salle — Parcours des sorciers	16/09/2026 Part à la chasse aux citrouilles	23/09/2026 Compétition des sorciers
30/09/2026 Multi jeux: Danse des monstres Bowling citrouilles Potion magique	07/10/2026 Direction la médiathèque — 1,2,3 sorciers	14/10/2026 Matinée Magique!	

Lieu d'accueil Lomprethèque 52 rue de l'Eglise Lompret	Horaires 09h00 • 12h Garderie : 08h00 • 9h00 12h00 • 12h30	Direction Elise LEPEZ 07.49.74.96.37. elise.lepez@ufcv.fr	 
--	---	---	---

4.7 Moyen Budgétaire

Le budget est calculé en fonction du nombre d'enfants accueillis sur la période, soit 3 euros par jour et par enfant.

4.8 Communication

Vers les familles :

Un site « Klassly » sera mis en place. C'est un site sécurisé où seuls les parents des enfants auront l'accès.

Durant toutes les activités, les animateurs prendront des photos de vos enfants que nous partagerons sur le site.

Des tableaux d'affichage sont mis à disposition pour toute informations. On y affiche les événements, les plannings. Aux portes de chaque salle on retrouvera aussi toutes ces informations mais aussi une affiche.

L'équipe :

Un point avec les équipes sera fait tous les fin de matinées. Un point plus approfondi se fera en fin de période afin de préparer la période suivante.

Des points réguliers seront faits avec les animateurs à leur demande. Sinon un point début, milieu d'année et fin d'année seront faits.

Un groupe Whatsapp sera mis en place pour favoriser une meilleure communication.

Vers les prestataires et partenaires :

Nous serons vigilants à bien leur communiquer toutes les informations importantes en temps et en heure, on leur valide notre présence et on les recontacte deux jours avant la sortie afin de refaire un point avec eux.

5.1 L'équipe Encadrante



5.2 Le rôle de chacun

Le Coordinateur :

Il est garant du respect des axes du PEDT de la commune et du projet éducatif de l'ufcv et de sa mise en place le terrain. Pour cela les animateurs s'appuient sur le présent Projet Pédagogique.

Le coordinateur veille au bon déroulement des accueils, à la sécurité des enfants et des animateurs, au respect des locaux.

Il est le trait d'union entre les élus, le service enfance, les animateurs, les familles et les enseignants.

Il mutualise les pratiques sur tous les accueils, gère les équipes et organise mensuellement des rencontres bilan avec chaque structure. Ces temps lui permettent de faire le point sur les projets, les difficultés rencontrées, de trouver des solutions et de travailler les actions à venir.

Il évalue régulièrement les accueils auprès des animateurs, des familles et des enfants.

Le Directeur :

Il est le responsable du site.

Il fait descendre et remonter les informations, est vigilant au respect des procédures, veille au respect du matériel et des locaux.

Il s'assure que tous les animateurs soient à leur poste et gèrent dans l'immédiat les problèmes.

Il est le premier interlocuteur des animateurs, du coordinateur et des parents.

Il écrit le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif.

Il réunit les équipes en vue de préparer les activités, faire le point et gérer le quotidien.

Il veille au respect des plannings et du projet pédagogique.

Il produit des bilans qualitatifs et quantitatifs à la fin de chaque période.

Il est joignable et disponible toute la journée.

L'Animateur :

Il contrôle les présences et les absences en tenant à jour les listes.

Il sait le nombre d'enfants qu'il a dans son groupe et le vérifie sans cesse.

Il doit mettre en place des projets d'animations en lien avec le Projet Pédagogique et adaptés à la tranche d'âge dont il a la charge.

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il est à l'écoute des enfants, les respecte. Il sait motiver et solliciter sans forcer.

Il est force de propositions et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.

Il respecte dans l'idéal le planning fourni aux parents mais sait réagir en cas d'imprévus.

Il sait travailler en équipe.

Il a une hygiène et une tenue appropriées.

Il ne doit pas fumer dans l'enceinte de l'établissement et à la vue des enfants.

Il ne se sert de son téléphone qu'en cas de nécessité.

5.3 Les réunions

Un point d'équipe sera réalisé chaque midi afin de faire le bilan de la matinée. Ce temps permettra de revenir sur les différents événements survenus, de partager les informations importantes concernant les enfants et de faire remonter d'éventuelles difficultés ou observations rencontrées par l'équipe.

De plus, une réunion plus importante sera organisée à chaque fin de période afin de préparer au mieux la période suivante. Elle permettra notamment de faire un bilan de la période écoulée, de revoir et d'ajuster les objectifs du projet pédagogique, de présenter et développer les différents projets et activités à venir, ainsi que de construire le planning de la nouvelle période.

Ces différents temps d'échange permettront de favoriser la communication, la cohésion et la coordination de l'équipe, afin d'assurer un accueil de qualité et adapté aux besoins des enfants.

5.4 Règles et cadre

Les animateurs respectent le matériel, les locaux et le personnel ainsi que les membres de l'équipe.

Ils devront être :

- A l'écoute
- Être disponible
- Les BAFA complets auront un rôle formateur
- Encourager l'évolution de chacun avec des axes d'amélioration
- Exprimer ses idées
- Prendre en considération les besoins de chacun
- Être attentif et bienveillant envers les autres
- Garantir la sécurité morale et physique des enfants
- Adopter un langage adapté
- Porter une tenue vestimentaire adaptée
- La consommation de drogue et de stupéfiants est interdite sur les heures de travail
- Aucun prosélytisme religieux ne sera toléré
- Être ponctuel
- Respecter les temps de pauses définis

Une charte de vie pour les animateurs est vue en réunion afin de pouvoir ce mettre en accord sur ce que l'on a le droit ou pas le droit de faire.

Le Matériel :

Les animateurs sont garants du matériel. Ils pourront garder dans leur salle le petit matériel comme : les feuilles blanches, crayons de couleurs, feutres, etc. Le reste du matériel revient dans l'armoire matériel tous les soirs afin de pouvoir partager avec les autres.

Il est important de faire un point avec les enfants pour qu'ils respectent le matériel qu'on leur prête.

Ils devront préparer leurs matériels pour la journée avant que les enfants n'arrivent et devront partager avec les autres groupes.

Les locaux:

Les groupes auront des salles à disposition que nous partageons avec l'école. Ils ont la possibilité de changer la disposition de la salle à condition de la rendre comme ils l'ont eue.

Nous devons être attentifs à l'hygiène, le nettoyage des salles, le balai est important ainsi que le nettoyage des tables.

Les enfants ne se promèneront pas dans les locaux seuls, ils doivent être accompagnés d'un adulte.

Dans les locaux, on a à disposition une cantine. Les animateurs sont chargés de veiller au débarrassage, le nettoyage des tables et le soir, après le goûter, il faut mettre les chaises sur les tables et balayer.

Les enfants peuvent être responsabilisés et participer à ces tâches.

Respect avec le personnel et les membres de l'équipe :

Il est important de respecter le personnel de cantine, de ménage et aussi le service technique. Ne pas oublier la politesse. L'entraide est la clef de la réussite pour notre centre.

Le respect mutuel envers les enfants, les collègues, la direction, les parents, et toute autre personne pouvant intervenir.

A l'extérieur :

Si vous êtes amené à sortir du centre ou à manger dehors, il faut ranger le matériel et bien mettre les déchets dans les poubelles.

5.5 Sécurité et santé

Tout le temps :

- Ne jamais laisser un enfant sans surveillance
- Les passages aux toilettes se font avec la présence d'un animateur
- Faire preuve de vigilance
- Vérifier que les issues de secours soient bien accessibles
- S'assurer que les grilles soient bien fermées (animateurs et directeur)
- Connaître l'effectif du groupe toute la journée

Déplacements en Bus

On conviendra d'un chef de convoi qui connaîtra le nombre d'enfants présents et le nombre d'animateurs, le lieu où nous irons. Il devra compter les enfants lorsqu'ils montent. Il demandera le numéro du chauffeur en cas de soucis. Sera chargé de vérifier que tous les enfants ont mis leurs ceintures.

Les enfants éviteront de se placer sur les places déconseillées (siège près des sorties). Les animateurs feront preuve de bon sens au cas où.

Pour les déplacements en transport en commun, nous fournissons une fiche de route avec les horaires, les groupes prennent en décalé les transports.

Déplacements à pied

Les enfants de 3 à 5 ans se déplacent à pied 2 par 2 et main dans la main pour assurer leur sécurité. On retrouvera obligatoirement un animateur devant et un animateur derrière.

Un rappel sur les règles de sécurité sera fait toutes les fois qu'il le faudra.

Lorsqu'il n'y aura pas de trottoir, les enfants se mettront en file indienne côté gauche, toujours avec un animateur devant et un derrière.

Les soins

À chaque blessure, les animateurs doivent venir remplir le carnet d'infirmerie.

Tous les groupes auront une trousse à pharmacie complète avec eux. Dans la salle les animateurs l'auront avec eux mais ne la laisseront jamais à portée de main. En extérieur les animateurs l'auront toujours avec eux.

En début de centre on s'assure qu'elle soit complète et d'avoir un stock en plus.

Durant le centre, si les animateurs utilisent beaucoup leur trousse à pharmacie c'est à eux de venir la compléter afin qu'elle soit toujours pleine.

Les animateurs n'ont pas l'accès aux fiches sanitaires pour garder les informations personnelles des enfants mais nous leur donnons un résumé des régimes alimentaires, des allergies. Les fiches sanitaires sont sur le site BL et elles sont imprimées et stockées dans les bureaux de direction.

5.6. L'accueil de l'enfant en situation de handicap

Le projet pédagogique a été conçu pour permettre l'accueil de tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap.

Nous nous inscrivons dans la loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil inclusif.

On repose sur ces sept principes :

Respecter le projet d'intégration de l'enfant

Favoriser son intégration au sein de l'accueil de loisirs

S'informer auprès des parents de ses besoins spécifiques

Assurer la formation ou sensibilisation des encadrants

Organiser des réunions de suivi régulières

Informar les intervenants de nos engagements

Afficher la charte dans les locaux

Tous les enfants en situation de handicap auront un suivi via un livret d'accueil qui aura une continuité avec les écoles.

Projet d'accueil individualisé

Tout PAI nécessite l'existence du dossier d'accueil, signé entre la famille, le médecin traitant et l'organisateur.

Le PAI alimentaire est fourni par les parents dans une glacière individuelle. A sa réception, l'animateur prend la température de tous les aliments, puis il est placé dans un réfrigérateur réservé à cet effet. Les compartiments seront organisés de manière à ce qu'il ne puisse y avoir aucune confusion (étiquettes nominatives, casier de rangement).

Un animateur référent est responsable de prendre le PAI avant de se rendre à la cantine, et de le réchauffer au four à micro-ondes mis à disposition.

Pour les PAI de santé, le traitement ainsi que l'ordonnance médicale sont situés dans le bureau. Les animateurs auront en charge de les prendre pour toutes sorties.

Pour PAI lié à l'asthme, la trousse sera à proximité des animateurs, et accessible en cas de besoin.

Un point est fait en début de centre avec la direction du site et la famille. Un rappel est fait sur les PAI auprès des animateurs.

Dans tous les cas, l'équipe d'animateurs est informée, formée aux différentes mesures à appliquer.

Les PAI sont affichés dans le bureau, accompagnés des trousses de soin spécifiques si besoin, une copie est disponible dans la pochette fiches sanitaires emmenées à la cantine.

6.1 Evaluation

Evaluation du projet

L'évaluation permettra d'analyser les difficultés rencontrées durant les mercredis. Nous reprendrons les objectifs pédagogiques et poserons une réflexion quant à leurs réussites et leurs mises en place. A-t-on réussi à réaliser tous les objectifs ? A-t-on répondu aux besoins des enfants ? Quelles sont les choses que nous pourrions améliorer pour de futures vacances ?

Elle sera réalisée en équipe, le dernier mercredi, à partir d'une grille reprenant les objectifs généraux et opérationnels ainsi que les critères posés.

La direction rédige un bilan final à l'aide des documents et outils créés disponibles sur le drive. Il sera envoyé à la coordination à la fin de l'accueil.

Elle y fera apparaître les points d'améliorations, les points forts de son accueil ainsi que l'avancée précise et concrète de chaque objectif.

Suivi de l'équipe

Le suivi des animateurs s'effectuera tout au long. Chaque animateur fera un point hebdomadaire avec la direction afin de voir son évolution au sein de son équipe. A chaque entretien individuel, la réflexion sera portée autour des axes suivants : les objectifs personnels, la posture vis-à-vis des enfants, le relationnel, le travail en équipe, etc.

A la moitié et à la fin des mercredis, une évaluation sera réalisée à l'aide d'un outil visuel présenté sous forme de grille. Ce sera l'occasion de déterminer quels sont les critères qui ont été assimilés et ceux qui sont à améliorer.

Evaluation des stagiaires

A son premier mercredi, un entretien individuel sera réalisé avec chaque stagiaire afin de fixer ensemble 3 objectifs personnels. Ces derniers serviront de base pour former et préparer chacun à exercer les fonctions d'animateur.

Au dernier mercredi, un bilan personnel sera réalisé avec la directrice afin d'examiner l'évolution des différents objectifs de chacun.

Evaluation par les familles

En amont, un outil d'évaluation sera réfléchi et construit avec l'équipe afin de le proposer lors du dernier mercredi aux familles.